

Notices sur quelques plantes intéressantes du Jura neuchâtelois

Autor(en): **Spinner, Henri**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Berichte der Schweizerischen Botanischen Gesellschaft = Bulletin de la Société Botanique Suisse**

Band (Jahr): **33 (1924)**

Heft 33

PDF erstellt am: **13.09.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-22324>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

richtet wird, mit der Bitte, ihm neue Standorte von *Pleurogyne* und auch Abschriften von ältern Etiketten, auch aus Privatherbarien mitzuteilen, um die Verbreitung der *Pleurogyne* in der Schweiz noch zuverlässiger feststellen zu können, als dies heute der Fall ist.

Henri Spinner. *Notices sur quelques plantes intéressantes du Jura neuchâtelois.*

Cette communication fait suite à celle qui a été présentée à Morat en 1922 (v. ce Bull. Heft XXX/XXXI, p. XLIII).

Plusieurs des espèces indiquées ont une biologie encore mal connue et leurs affinités systématiques gagneraient à être confirmées par des études anatomiques. *Hypochoeris maculata* L. a une anatomie foliaire identique à celle de *H. uniflora* Vill.; *Centaurea nigra* ne se différencie point de *C. Jacea* L. par ce même caractère; *Hieracium umbellatum* L. f. *monticola* Jord. a une anatomie similaire à celle du type; *Knautia Godeti* Reut. est beaucoup plus abondamment pourvu de stomates que *K. silvatica* (L.) Duby, mais ils sont de plus petite taille; contrairement à l'opinion de Szabo, *K. Godeti* vit en terrain décalcifié; *Lathyrus filiformis* (Lam.) Gay ssp. *ensifolius* Ser. présente un épiderme foliaire supérieur de type monocotylédone, tandis qu'à la face inférieure les stomates sont disposés sans ordre; *Cytisus decumbens* (Durande) Spach n'est point lié au calcaire, mais prospère en terrain décalcifié, toute la plante est richement pourvue de stomates, de 100 à 160 au mm²; *Vicia Orobus* DC espèce atlantique, a une anatomie foliaire très semblable à celle de *Vicia Cassubica*, l'espèce pontique affine; *Meum athamanticum* Jacq. a des feuilles à segment capillaires du type anatomique pinoïde; les stomates sont disposés en séries longitudinales tout le long des segments; *Veronica dentata* Schmidt se distingue de *V. Tencrium* L. par un mésophylle foliaire à cellules plus petites, plus serrées, plus nombreuses; *Daphne Cneorum* L. se rapproche de *D. striata* Tratt. par la disposition du mésophylle foliaire, *D. striata* est apparenté à *D. petraea* par l'anatomie de la tige, par l'épiderme de la face foliaire supérieure enfin *D. Cneorum* et *D. petraea* ont en commun des stomates profondément enfoncés, tandis que chez *D. striata* ils le sont fort peu.

J. Amann. *Rapports entre l'ionisation du substrat et la végétation muscinale.*

Dans mon travail intitulé „Contribution à l'étude de l'Edaphisme physico-chimique“ (Bull. soc. vaud. sc. nat. 52 1919, p. 363), j'ai attiré l'attention des botanistes sur l'importance que présente l'état d'ionisation du terrain (ou autrement dit: sa réaction) pour la végétation des Mousses qui le recouvre.

Des études et mesures très nombreuses que j'ai faites depuis lors, je puis, aujourd'hui, tirer les conclusions suivantes.

La mesure du pH des terrains, en ce qui concerne les Muscinées peut se faire très simplement par la méthode colorimétrique de Soerensen.

L'approximation qu'elle permet d'obtenir dépasse notablement celle que comporte la mesure en question, appliquée à un objet aussi peu exactement défini que le „terrain“ sur lequel vit une plante et *a fortiori* une association de plantes.